



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 8 JANVIER 2026
EN VISIOCONFÉRENCE**

Étaient présents : Mélanie Laviolette
Jérôme Maltais
Christian Slachetka
Nicolas Brosseau
Lyne Beauchamp
Jonatan Bérubé
François Silvestro
Alexandra Boudreault
Viviane Drapeau
Liza Perron

Corinne Payne, directrice générale

Le 8 janvier 2026, à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance du 13 novembre 2025
4. Instances corporatives
 - 4.1 Suivi PVs instances (information)
 - 4.2 Évaluation CG 29 novembre 2025 (information)
 - 4.3 Réflexion stratégique (retour sondage)
 - 4.4 Bilan de compétences des administrateurs (dépôt)
 - 4.4.1 Processus pour 3^e coopté (décision)
 - 4.5 CG mai 2026 – AJOUT
5. Représentations
6. Rapports
 - 6.1 Direction générale
 - 6.1.1 Promotion sur Facebook – AJOUT
7. Plan d'action de la Fédération (mise à jour)
 - 7.1 Comités de travail

- 7.2 Action +
- 7.3 POP
- 7.4 Activité nationale
- 7.5 Aider son enfant
- 7.6 Enquête nationale
- 8. Varia
- 9. Prochaine rencontre (7 février 2026, Hôtel Sheraton St-Hyacinthe)
- 10. Levée de séance

RÉSOLUTION #2601 — CA — 217

Il est proposé par Christian Slachetka
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- Point 4.5 CG mai 2026
- Point 6.1.1 Promotion sur Facebook

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

La directrice générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

À la suite de ces précisions,

RÉSOLUTION #2601 — CA — 218

Il est proposé par Jonatan Bérubé
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025 soit adopté tel que déposé (sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme).

ADOPTÉ

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Suivi PVs instances (information)

La directrice générale informe les membres du Conseil d'administration que la secrétaire générale travaille activement pour que l'ensemble des PVs soit finalisé en janvier et déposé sur le site web sous peu.

4.2. Évaluation CG 29 novembre 2025 (information)

La directrice générale présente la synthèse de l'évaluation du Conseil général du 29 novembre 2025. Les membres du Conseil d'administration discutent d'un mécanisme de retour de l'information, notamment sur comment les membres et déléguées et délégués peuvent nous

envoyer leurs retours d'informations après un Conseil général.

4.3. Réflexion stratégique (retour sondage)

La directrice générale rappelle aux membres du Conseil d'administration qu'ils doivent remplir le sondage qui leur a été transmis en prévision de l'exercice de réflexion stratégique.

4.4. Bilan de compétences des administrateurs (dépôt)

La directrice générale dépose la synthèse du bilan de compétences des membres du Conseil d'administration préparée par la secrétaire générale suivant les autoévaluations des administrateurs et administratrices.

4.4.1. Processus 3^e coopté (décision)

Le Conseil d'administration discute du profil recherché pour occuper le poste de 3^e administrateur coopté et du processus de sélection de ce dernier.

- Étape 1 : Transmission d'une liste des personnes
 - Les membres du CA, la directrice générale, la directrice des communications et des affaires publiques ainsi que la secrétaire générale constituent, individuellement, une liste de personnes (connaissances, entourage, relations, etc.) susceptibles, selon eux, de remplir les critères d'admissibilité pour être invité à siéger au CA à titre d'administrateur coopté.
 - La date limite pour transmettre la liste est le 1^{er} février 2026. La liste doit être envoyée aux adresses suivantes : dg@fcpq.qc.ca et president@fcpq.qc.ca
- Étape 2 : Contact des personnes
 - À compter du 1^{er} février, et jusqu'à fin avril, la directrice générale et la présidente contacteront les personnes identifiées sur les listes recueillies.
 - La directrice générale et la présidente inviteront les personnes identifiées sur la liste et évalueront leur intérêt à siéger au CA à titre d'administrateur coopté.
- Étape 3 : Recommandation, et sélection par le CA
 - La directrice générale et la présidente formuleront au CA leur recommandation sur la sélection d'un administrateur coopté.
 - Lors du CA du 2 mai 2026, le CA sélectionnera l'administrateur coopté.
- Étape 4 : Vérification du casier judiciaire
 - La secrétaire générale procèdera à la vérification des casiers judiciaires, conformément à l'article 4.3 des Règlements généraux.
- Étape 5 : Nomination
 - Le profil retenu sera soumis à la nomination des membres de l'Assemblée générale du 30 mai 2026.

Suivant cette discussion,

RÉSOLUTION #2601 — CA — 219

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le processus par invitation.

ADOPTÉ

4.5. CG mai 2025 – AJOUT

Le Conseil d'administration discute des modifications des règles de déplacement et d'hébergement pour le CG du mois de mai, où les frais d'hébergement seront désormais inclus dans le budget de déplacement pour les délégués, avec des nuits d'hôtel prévues selon la distance (une nuit pour les déplacements sous 150 km, deux nuits pour plus de 300 km). La directrice générale explique que les activités nationales ne sont pas financées par l'organisation, mais que les frais de déplacement et d'hébergement des délégués et déléguées sont couverts pour le Conseil général.

Suivant cette discussion,

RÉSOLUTION #2601 — CA — 220

Il est proposé par Christian Slachetka
Et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER l'indemnisation de la chambre d'hôtel dans le frais de déplacement pour l'évènement du CG du 30 mai 2026.

ADOPTÉ

5. REPRÉSENTATIONS

- La présidente présente la synthèse de ses représentations.
- La direction générale présente la synthèse de ses représentations.
- La direction générale présente la synthèse des représentations de la directrice des communications et des affaires publiques.
- L'administrateur SUD présente la synthèse de ses représentations.
- Le vice-président aux EHDAA présente la synthèse de ses représentations.

6. RAPPORTS

6.1. Direction générale

Huis clos : 20h04

RÉSOLUTION #2601 — CA — 221

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos : 20h31

RÉSOLUTION #2601 — CA — 222

Il est proposé par François Silvestro
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

6.1.1. Promotion sur Facebook

Le Conseil d'administration discute de la possibilité de rétablir les publicités payantes sur Facebook et d'autres plateformes, après avoir arrêté ces activités en raison d'une décision gouvernementale du Québec en 2021.

Le Conseil d'administration convient qu'une planification et un budget sont nécessaires avant d'engager des dépenses.

Suivant cette discussion,

RÉSOLUTION #2601 — CA — 222

Il est proposé par Jérôme Maltais
Et résolu à l'unanimité

DE MANDATER la directrice générale de préparer et déposer une planification et un budget en février.

ADOPTÉ

7. PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION (mise à jour)

7.1. Comités de travail

La directrice générale informe le Conseil d'administration des travaux en cours des différents comités de travail.

7.2. Action+

La directrice générale informe le Conseil d'administration des activités Action+ (formation, mentorat, etc.). Elle présente également la synthèse de l'évaluation du Sommet des présidences du 29 novembre 2025.

7.3. POP

La directrice générale informe le Conseil d'administration des activités POP (dîners et balados, etc.).

7.4. Activité nationale

La directrice générale informe le Conseil d'administration de l'avancement des préparatifs pour l'Activité nationale. Tout suit son cours.

7.5. Aider son enfant

La directrice générale informe le Conseil d'administration des statistiques d'utilisation de la plateforme ASE.

7.6. Enquête nationale

La directrice générale mentionne que tout suit son cours pour l'édition 2026.

8. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Conseil d'administration se tiendra le 7 février 2026, à Saint-Hyacinthe.

Une demi-journée sera consacrée à l'exercice de planification stratégique et une demi-journée sera consacrée au Conseil d'administration.

10. LEVÉE DE SÉANCE

RÉSOLUTION #2601 — CA — 223

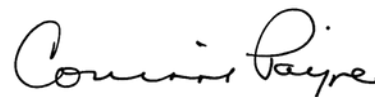
Il est proposé par Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 21h15.

ADOPTÉ



Mélanie Laviolette, présidente



Corinne Payne, directrice générale